



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons d'édition

Question écrite n° 113499

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes suscitées par la nouvelle orientation initiée par son ministère concernant la commission paritaire des publications et agences de presse. En effet, cette commission, qui accorde un agrément permettant de bénéficier de différentes aides, procède à de nombreuses suspensions, radiations ou rejets qui frappent en priorité les petits éditeurs indépendants installés le plus souvent en province. Cette nouvelle stratégie, inspirée de l'audit Duchesne-Hen, met dangereusement en péril les petits éditeurs qui, à côté des grands groupes d'édition, contribuent à la diversité et à la richesse des publications. En conséquence, il lui demande de bien vouloir préciser ses intentions sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113499

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13115